



ESTEVE
Gestion dématérialisée des
campagnes d'évaluation
professionnelle

Présentation de l'outil



REPORT DE LA CLOTURE D 'ENTRETIEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE 2023

**Selon la circulaire du 5 janvier 2024
relative à la campagne d'entretien
professionnel au titre de l'année 2023,
la campagne d'évaluation devait se
clôturer au 31 mars 2024 !**



2. Le calendrier

La campagne d'évaluation au titre de l'année 2023 a lieu du 8 janvier au 31 mars 2024. Pour les agents gérés en poste en administration centrale, ainsi que les assistantes sociales, les ouvriers d'Etat, les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière, les comptes rendus d'entretien professionnels doivent être transmis aux bureaux de gestion de la direction des ressources humaines au plus tard le 30 avril 2024.

Le 16 février 2023, notre syndicat vous informait de l'expérimentation du logiciel **ESTEVE*** dans le cadre de votre entretien professionnel annuel.

Cette expérimentation a été menée dans les préfectures du NORD et du VAL DE MARNE. Selon le ministère, elle aurait rencontrée un succès auprès des utilisateurs que ce soit évalué ou évaluateur.

Ainsi, lors du webinaire d'information auprès des référents RH des SGCD du 28 juin 2023, le ministère a décidé d'étendre ce système à l'ensemble des préfectures, des sous-préfectures, SGCD, SGAMI et également aux agents des DDI à compter du 1er janvier 2024.

Quels sont les impacts de la mise en place de ce logiciel ?

Pour l'évalué, normalement aucun... La période de notation reste identique aux années précédentes, soit du 1er janvier au 31 mars 2024. Une signature électronique remplacera la signature traditionnelle, et le recours sur la notation sera également dématérialisé.

Pour l'évaluateur, cela devrait simplifier l'exercice, plus de version Word ou libre office différente, un lien d'accès direct par internet et un formulaire électronique à compléter en présence de l'évalué.

Chaque SGCD aura un accès en temps réel pour s'assurer de l'évolution des entretiens professionnels et le respect du calendrier de la campagne de notation. Cependant, le SGCD aura une surcharge de travail dès cette fin d'année 2023 pour la paramétrage du logiciel.

Notre syndicat reste attentif à cet outil qui peut favoriser les entretiens professionnels à distance, nous avons dénoncé le nombre important de collègues non notés à cause du manque d'implication de leur évaluateur et les conséquences direct sur leur CIA et leur avancement.

Pour FO PREF SMI, cet entretien professionnel doit continuer à se faire en présentiel et non à distance !

* Esteve est un acronyme qui signifie Evolution du Système de Traitement de l'Évaluation dématérialisée.

Un syndicat toujours à vos côtés !

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

FSMI FORCE OUVRIÈRE

Toute notre actualité sur:
<http://www.fo-prefectures.com>

17/10/2023

Notre syndicat vous informe que la date de clôture a été décalée d'un mois !!
**Ainsi tous les entretiens professionnels devront être enregistrés sur ESTEVE
avant le 30 avril 2024.**

Rejoignez-nous

